



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## emploi et activité

Question écrite n° 93812

### Texte de la question

M. Philippe Vitel attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de nombreux établissements scolaires concernés par l'annonce des baisses du montant des dotations horaires globales (DHG) attribuées pour la rentrée 2016/2017. La dotation horaire globale qui fixe les moyens attribués par l'inspection académique et le rectorat est en baisse régulière depuis 5 ans et il est de plus en plus difficile pour les professeurs de maintenir un enseignement de qualité. L'organisation des enseignements pour la rentrée 2016 va se trouver amputée d'heures précieuses pour maintenir l'offre de formation dans de nombreux établissements mais également, pour assurer strictement les heures du programme. À Toulon, le lycée hôtelier Anne-Sophie Pic (Var) est menacé de disparition de l'apprentissage des langues étrangères ce qui est inacceptable puisque sa vocation première est de former des jeunes aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme pour lesquels les langues étrangères sont indispensables. Il existe un décalage trop grand entre l'ambitieux projet de refondation de l'école de la République et les moyens déclinés au niveau des départements. Cette situation suscite la colère et l'incompréhension du personnel enseignant et des parents d'élèves car au lieu de favoriser la réussite scolaire des élèves en leur donnant les moyens de travailler, c'est l'inverse qui se produit. C'est pourquoi il lui demande ce qu'elle envisage de faire pour que l'école de demain continue d'avoir de véritables moyens afin que nos enfants deviennent des citoyens responsables tout en leur garantissant, dans tout le territoire, l'acquisition du socle commun de connaissance et de culture. De plus, il aimerait savoir si elle envisage de revoir le mode de calcul des dotations horaires globales à la charge de l'autorité académique en privilégiant une approche plus humaine et moins comptable pour chaque établissement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vitel](#)

**Circonscription :** Var (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93812

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 mars 2016](#), page 1864

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)